

Délibération relative à l'élection du président
de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier.

Conseil d'administration du 20 janvier 2020

Délibération 2020/01/CA-003

*Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.711-1, L.712-2 et L.712-3 ;
Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 51 ;
Vu l'absence de majorité absolue au Conseil d'administration du 6 janvier 2020 ;
Vu l'absence de majorité absolue au Conseil d'administration du 13 janvier 2020 ;*

Considérant les candidatures de Madame Myriam CARCASSES et de Monsieur Jean-Marc BROTO à la présidence ;

Monsieur Jean-Marc BROTO est élu Président de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier au terme d'un scrutin à bulletin secret :

Nombre d'électeurs : 36
Nombre de votants présents ou représentés : 36

Nombre de suffrages obtenus par M. Jean-Marc BROTO :	19
Nombre de suffrages obtenus par Mme Myriam CARCASSES :	15
Nombre de bulletins blancs :	2

Toulouse, le 20 janvier 2020
Le Président de séance,
Doyen d'âge non candidat,



Elle SERRANO